



PROPAC

Plateforme Sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale

Sub-Regional Platform of Farmers' Organisations in Central Africa

Plataforma Sub-Regional das Organizações Paisanas da Africa Central

Plataforma Sub-Regional d'Organizaciones Campesinas de África Central

CEEAC - CEMAC

MOT DE SON EXCELLENCE MADAME ELISABETH ATANGANA
AMABASSADRICE SPECIALE DE LA FAO POUR LES
COOPERATIVES LA PRESIDENTE DE LA PROPAC A L'OUVERTURE
DE L'ATELIER REGIONAL CEEAC/PROPAC POUR L'EXAMEN DU
PROJET DE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET DES PRIORITES
D'INVESTISSEMENTS DU PRIASAN DANS LE CADRE DU
PROCESSUS PDDAA EN AFRIQUE CENTRALE

Monsieur le Ministre

Monsieur le Représentant de la CEEAC

Monsieur le Représentant de la CEMAC

Monsieur le Directeur Exécutif du HUB RURAL

Madame la représentante de l'ECDPM

**Mesdames et Monsieur les représentants des ONG et du
secteur privé**

Chers collègues des organisations paysannes

Permettez-moi en cette heureuse circonstance de vous souhaiter au nom de la (Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale) et en mon nom propre une vive et chaleureuse bienvenue à Douala à l'Atelier Régional CEEAC /PROPAC pour l'examen du projet de la Politique Agricole Commune et des priorités d'investissements du PRIASAN dans le cadre du processus PDDAA en Afrique Centrale.

Merci a tous d'avoir accepté de participer à ces assises

C'est pour moi l'occasion de dire un merci à tous les acteurs sans lesquels cette rencontre n'aurait pas eu lieu je veux parler de la CEEAC, ECPDM et du HUB RURAL.

Je voudrais dire merci aux autorités qui ont accepté de se déplacer pour honorer de leur présence ces travaux cela témoigne de la vision du Cameroun à contribuer au processus de construction d'une gouvernance agricole participative dans la sous région et en Afrique.

Le secteur agricole occupe environ 60% de la population active en Afrique centrale. Mais ce secteur fait face à d'énormes difficultés dans le contexte de libéralisation économique. La faim et la pauvreté s'accroissent dans les zones rurales et touchent principalement les populations vulnérables que sont les paysans et particulièrement les femmes et les jeunes. Par ailleurs, les producteurs de la sous région font face à l'adversité de l'environnement naturel, aux changements climatiques et aux problèmes structurels. Les pauvres urbains ainsi que les plus nantis, souffrent de la malnutrition.

Cette situation appelle l'établissement des espaces de dialogue multi acteurs pour le partage de la vision et l'engagement commun dans la recherche des solutions appropriées en faveur du développement agricole et rural durable. La concertation, le développement des partenariats efficaces et efficients est nécessaire entre les organisations paysannes, les gouvernements, les communautés économiques régionales l'UA, le NEPAD, les partenaires au développement, le secteur privé, les autres acteurs de la société civiles pour s'attaquer ensemble aux multiples obstacles qui limitent les capacités du développement agricole et rural et constituent un frein à la sécurité, la souveraineté alimentaire et nutritionnelle.

Les Organisations Paysannes d'Afrique Centrale se félicitent de l'initiative prise par les chefs d'Etats africains de s'approprier le développement de l'Afrique dans le cadre du NEPAD et de leur engagement à faire de l'agriculture le moteur de la croissance et

d'accorder au moins 10% des budgets nationaux au secteur agricole.

Elles ont souscrit entièrement aux principes qui guident ce processus de partenariat ; notamment la responsabilisation des africains eux-mêmes, la mobilisation de toutes les forces, les opportunités du continent en vue de l'éradication de la pauvreté, la promotion du développement durable d'une société africaine capable de fournir à ses populations la nourriture, la santé, l'éducation, les moyens de communiquer entre les africains et avec le reste du monde à travers la construction des espaces sous régionaux forts.

C'est pourquoi, dans le cadre de leur participation à la discussion des propositions contenues dans le volet agricole du NEPAD les paysans et petits producteurs d'Afrique centrale se sont réunis à Yaoundé du 09 au 11 juillet 2003 sous le patronage de son excellence monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture. Cette consultation avait pour but d'exprimer non seulement leur vision sur le type d'agriculture mais aussi de formuler des propositions d'actions susceptibles de contribuer à l'enrichissement du processus d'élaboration du PDDAA et aussi de la politique agricole commune de l'Afrique Centrale. C'est en cette occasion que les paysans et les petits producteurs ont porté leur vision qui s'exprime par : « une agriculture familiale entreprenante, moderne et durable assurant les fonctions économiques sociales culturelles et écologiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaire en Afrique Centrale »

Nous voici donc à Douala, dix ans après pour partager avec nos gouvernements à travers la CEEAC et la CEMAC les partenaires au développement nos propositions pour une amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture dans la sous région Afrique Centrale prenant en compte les exploitations familiales dans le cadre de l'examen du projet de la politique agricole commune et le programme régional d'investissement agricole du processus PDDAA/NEPAD.

Et c'est le lieu de nous féliciter de la signature de la convention de partenariat CEEAC-PROPAC qui a eu lieu le 14 mars 2013 à Libreville au Gabon au siège de la CEEAC. En effet, l'institutionnalisation de ce partenariat vient consolider la reconnaissance et la participation des organisations paysannes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles dans la sous région.

La présente rencontre qui se tient au lendemain de cette convention permettra aux organisations paysannes d'analyser et de formuler des recommandations d'amélioration du document de politique agricole commune de la CEEAC pour qu'il prenne en compte les préoccupations des organisations socioprofessionnelles agricoles, elle permettra en outre de formuler des éléments de construction des positions de leur engagement et ceux des autres acteurs non étatiques à consigner dans le pacte régional.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte ici en tant que Ambassadrice Spéciale de la FAO pour les coopératives pour engager les Organisations paysannes et de Producteurs d'Afrique Centrale à s'arrimer au nouvel acte uniforme OHADA sur les sociétés coopératives, dans le but de la redynamisation de celles-ci, gage d'un développement socio-économique durable, de l'accroissement des revenus en vue de la transformation de la vie des ruraux.

Je voudrais avant de clore mon propos exprimer une fois de plus ma reconnaissance à la CEEAC pour son engagement à soutenir la PROPAC. Je voudrais par ailleurs remercier l'ECDPM et le HUB RURAL pour leurs appuis multiformes.

Permettez-moi de remercier le gouvernement du Cameroun pour toutes les facilités accordées pour la tenue de cette rencontre régionale.

Je saisi également cette occasion pour faire mon plaidoyer en direction des gouvernements de la sous région en faveur du renforcement du partenariat, de l'amélioration de la participation des organisations paysannes et producteurs dans les espaces de

concertation, d'échanges, d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies de développement agricole et rurale et j'en appelle à leur soutien afin que les propositions des organisations paysannes soient examinées et intégrées dans les documents des politiques et des programmes lors de leur validation.

Nous sommes à moins de mille jours des OMD, et il reste encore des défis à relever.

J'émetts le vœu que tous les acteurs du secteur agricole et rural : les pouvoirs publiques, les ONG et OSC, le secteur privé, les partenaires au développement travaillent ensemble avec les Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles pour éradiquer la faim et la pauvreté en Afrique Centrale d'ici à 2025.

Monsieur le Ministre

Monsieur le Représentant de la CEEAC

Monsieur le Représentant de la CEMAC

Monsieur le Directeur Exécutif du HUB RURAL

Madame la représentante de l'ECDPM

Mesdames et Monsieur les représentants des ONG et secteur privé

Chers collègues des organisations paysannes

Tout en souhaitant que nos travaux soient riches et fructueux, je vous remercie de votre aimable attention.

Bon séjour au Cameroun.